Conseil scolaire Viamonde www.csviamonde.ca	**Poste régulier à temps plein** **DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER** **Concours interne/externe**

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïc de langue française en croissance et reconnu pour son dynamisme tant à l'échelle locale que provinciale. Partenaire dans le développement de la collectivité francophone de l'Ontario, le Conseil compte présentement 47 écoles élémentaires et secondaires sur une étendue de plus de 168 000 km^2 et dessert près de 11 000 élèves provenant d'environ soixante-dix communautés linguistiques réparties sur son territoire.

La direction de l'éducation, rôles et responsabilités :

La direction de l'éducation relève du Conseil scolaire et a pour mandat d'assurer la direction et la gestion du Conseil scolaire à la lumière des orientations stratégiques établies par les membres du Conseil scolaire. Elle planifie, dirige et supervise l'ensemble des activités et assure le rayonnement interne et externe du Conseil.

Leader visionnaire, elle est dotée d'une capacité exceptionnelle à hisser le Conseil scolaire Viamonde parmi les meilleurs conseils scolaires et est en mesure de mobiliser efficacement, à cette fin, les ressources humaines et matérielles internes et les partenaires externes. Aussi, elle s'assure que le Conseil continue de viser, dans l'accomplissement de sa vision, l'atteinte de standards élevés en créant des conditions qui permettront d'améliorer les résultats opérationnels et stratégiques du Conseil et le rendement et bien-être des élèves.

La direction de l'éducation s'acquitte des fonctions suivantes :

- Participe à l'élaboration avec les membres du Conseil d'une vision et d'un plan stratégique en vue d'encadrer l'action du Conseil et y assurer sa croissance et sa pertinence;
- Établit un plan pluriannuel intégrant des buts et objectifs qui favorisent l'accomplissement des orientations stratégiques du Conseil;
- Administre les fonds du Conseil à la lumière du budget approuvé;
- Gère les finances, les ressources humaines et la performance;

Entrée en fonction

Dans le but d'assurer une bonne transition, la personne choisie entrera en fonction le 31 août 2015, à titre de Direction générale associée, pour ensuite occuper le poste de Direction de l'éducation et secrétaire-trésorière à compter du 1er février 2016.

Compétences requises :

- expérience dans un conseil scolaire francophone dans un milieu minoritaire;
- gestion de la performance: excellence des services, efficacité et qualité de gestion;
- partenariats et réseautage;
- leadership mobilisateur: responsabiliser le personnel dans l'atteinte des objectifs organisationnels;
- vision stratégique et créativité;
- gouvernance et gestion du changement;
- communication interpersonnelle et organisationnelle;
- gestion de soi: bonne gestion du stress, autonomie;
- leadership culturel;
- collaboration associative.

Exigences :

- Être membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Détenir un brevet d'agente ou d'agent de supervision;
- Détenir un minimum de cinq années d'expérience dans un poste de cadre en éducation;
- Accepter de se déplacer sur tout le territoire desservi par le Conseil.

Date limite pour postuler : 1er mai 2015 avant 16 heures

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à : demandeDG@csviamonde.ca ou par la poste au siège social du conseil à l'attention de: Jacqueline Boulianne au 116, Cornelius Parkway, Toronto ON, M6L 2K5.

Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu du Règlement ontarien 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Les candidates et candidats de l'extérieur du Canada doivent détenir un permis de travail valide avant de poser leur candidature.